

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

création d'un corps unique de psychologues de l'Education Nationale

- Archives - année scolaire 2015 / 2016 - actualités nationales de l'EN - pour les personnels -

Date de mise en ligne : vendredi 12 septembre 2014

SNUipp-FSU 65

Suite aux travaux du GT n°2 (RASED) et du GT n°14 (personnels d'orientation) dans le cadre des chantiers « métiers », le ministère a pris l'engagement de la création d'un corps unique de psychologue de l'éducation nationale regroupant les psychologues des écoles du primaire et les conseillers d'orientation-psychologues du secondaire (COPsy).

C'était une demande forte du SNUipp-FSU que les psychologues du primaire soient **reconnus dans un corps** comme les COPsy et que les métiers soient rapprochés dans un même corps, ce que le SNES-FSU demande également.

Cependant, de nombreuses questions restent à trancher : les nouvelles modalités de formation et de recrutement, la carrière, les obligations de services, les rémunérations, les conditions d'intégration des psychologues en poste dans le nouveau corps.

Des groupes de travail avec les organisations syndicales représentatives au C.T.M. vont se mettre en place au ministère au cours de ce trimestre.

Un 1er groupe de travail est prévu le 22 septembre.

Nous vous informerons au fur et à mesure de l'avancée des discussions et des arbitrages qui devront être décidés.

Organisations syndicales présentes au CTM : CGT, SE-UNSA, FO, FSU, SGEN-CFDT, SNE, Solidaires.